

ADMISSION

Demandes à faire dans les collèges via la procédure AFELNET. La classe de seconde est l'année qui **conduit les élèves au cycle terminal** des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées d'enseignement général et technologique agricole menant au baccalauréat général ou technologique. Elle est conçue pour **permettre aux élèves de consolider** leur maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture afin de réussir la transition du collège au lycée. Elle les prépare à **déterminer leur choix d'un parcours** au sein du cycle terminal jusqu'au baccalauréat général ou technologique dans **l'objectif d'une poursuite d'études supérieures réussie** et, au-delà, de leur insertion professionnelle.

HORAIRES

Les enseignements	Les horaires
Enseignements communs	
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Sciences numériques et technologie	1 h 30
Accompagnement personnalisé	Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves 54 h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation
Accompagnement au choix de l'orientation	
Heures de vie de classe	
Enseignements optionnels	
1 enseignement général au choix parmi	
Arts plastiques	3h
1 enseignement technologique au choix parmi	
Sciences de l'ingénieur	1h30
Sciences de l'ingénieur Européen	1h30
Création et innovation technologiques	1h30
Création et culture - design	6h

DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

- Septembre** ● **Test numérique de positionnement** en Français et en mathématiques
- Novembre** ● **Première semaine de l'orientation** : les élèves commencent à réfléchir à leur projet d'avenir.
- Janvier** ● **Les élèves expriment leurs premières intentions**. Le lycée informe les familles de l'offre proposée dans l'établissement ou à proximité : enseignement de spécialité en voie générale et séries en voie technologique.
- Février** ● **Deuxième semaine de l'orientation**.
- 2^o Trimestre** ● **Conseil de classe**. Les familles formulent leurs vœux :
- voie générale ou technologique
- 4 à 5 enseignements de spécialité en voie générale
- 3^o Trimestre** ● **Conseil de classe**. Le chef d'établissement valide le passage en série technologique ou en voie générale. Dans ce dernier cas, les familles choisissent définitivement les 3 enseignements de spécialité. Dans les 2 voies, possibilité de choisir des enseignements optionnels.



LIENS



horizons2021.fr



education.gouv.fr/cid126438/baccalaureat-2021-tremplinpour-reussite.html